



## Quelle sobriété numérique?

### Planète réseaux

**Philippe Amez-Droz\***



En 2021, le journaliste Blaise Lempen publiait «La dictature du numérique en marche - société de l'hypermurveillance, un appel à la vigilance» (L'Harmattan), un essai évoquant la sobriété numérique comme un instrument de prise de conscience citoyenne face à l'accroissement des technologies de surveillance. Et nul besoin de penser à la seule Chine pour en mesurer les risques. À chaque consultation de Google, d'une application ou d'un réseau social, l'utilisateur lambda que nous sommes (presque) tous accepte les cookies sans trop s'interroger sur l'exploitation de ses données personnelles. En 2023, la professeure Solange Ghernaouti (Université de Lausanne), experte de la cybersécurité et auteure d'ouvrages de référence, cosigne avec Philippe Monnin un roman tout simplement intitulé «Off», aux Éditions Slatkine. Avec humour, les auteurs évoquent l'hypothèse d'un effondrement de la distribution énergétique soulignant la vulnérabilité de notre société hyperconnectée et dépendante. À leur manière, ces deux ouvrages évoquent la double face de la sobriété numérique. Celle de la surveillance, étatique mais

aussi privée, de nos données personnelles exploitées à des fins de contrôle des comportements ou à des fins de marchandisation, notamment pour le placement de produits publicitaires.

Lors d'une conférence organisée par l'Union suisse des attachés de presse à la Fédération des entreprises romandes, le 7 février, Anne-Marie Buzatu, directrice exécutive de l'ONG ICT4Peace Foundation, a mis en exergue les «défis de l'utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC) dans les services de sécurité fournis par les acteurs commerciaux».

La sobriété numérique relève d'une prise de responsabilité individuelle en premier lieu, souligne-t-elle, mais la nécessité d'une réglementation paraît indispensable tant les moyens et les capacités d'action sont inégaux entre les parties prenantes. Sans être pessimiste sur l'avenir de nos libertés, le débat se nourrit de la multiplication des actions et travaux issus des ONG, des universités et de la société civile. À l'instar des actions entreprises par Edgelands Institute, organisation pluridisciplinaire qui s'appuie sur la recherche académique pour sensibiliser décideurs et opinions publiques aux effets de la numérisation de la sécurité urbaine sur le contrat social qui régit nos villes. On le voit, la ré-

flexion sur la sobriété numérique se nourrit de nombreuses bonnes volontés. Encore faut-il qu'elles se traduisent en actes politiques.

**«La réflexion sur la sobriété numérique se nourrit de nombreuses bonnes volontés.»**

La question de l'hyperconsommation numérique se révèle ainsi un enjeu écologique tout aussi majeur que la cybersécurité si l'on considère la question énergétique. Dans un article de *blick.ch* du 7 février, on apprend que 61% de l'électricité utilisée par les cryptomonnaies proviennent du charbon et du gaz. Le chercheur de l'EPFZ Vlad Coroama a mis en exergue que 0,5% de la consommation d'électricité mondiale était le fait des cryptomonnaies. Une réalité peu compatible avec le développement durable et encore moins avec une quelconque forme de sobriété numérique. En 2018, le think tank The Shift Project consacré à la sortie des énergies fossiles et à la transition numérique observait ce paradoxe: l'un des enjeux stratégiques est de réussir la décarbonation de nos sociétés tout en accompagnant le développement exponentiel de la numérisation. Autrement dit: évoluer vers une société numérique durable. En 2023, ce n'est pas encore gagné.

\*Chargé de cours au Medialab, Université de Genève